



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Paris, le 20 mai 2026

N°686

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

5^{ème} conférence « *No Money For Terror* »

Roland Lescure, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, a ouvert et présidé la 5^{ème} conférence « *No Money For Terror* » (NMFT) ce mardi 19 mai 2026. Auprès de plus de 70 délégations, la France a de nouveau illustré son engagement aux avant-postes de la lutte contre le terrorisme et son financement. Une conférence au cœur des priorités portées dans le cadre de la présidence française du G7 conclue par le président de la République, **Emmanuel Macron**, qui avait lancé l'initiative à l'occasion d'une première conférence à Paris en 2018.

Les États et organisations internationales réunies, à Bercy pour l'occasion, ont pu échanger et s'engager à poursuivre leurs efforts et à maintenir un haut niveau de coordination contre le financement du terrorisme. La conférence a été articulée autour de trois panels :

- Lutter contre les stratégies de financement du terrorisme fondées sur le contrôle territorial, et accompagner la réinclusion financière des territoires
- Prévenir le détournement des innovations financières
- Enrayer les interactions avec le crime organisé

Les échanges autour de ces priorités ont été modérés par **David Amiel**, ministre de l'Action et des Comptes publics, **Marie-Pierre Vedrenne**, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté, et **Gérald Darmanin**, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, mobilisés aux côtés de Roland Lescure.

Les discussions ont permis d'aboutir à l'adoption d'[une déclaration conjointe](#). Les participants identifient notamment des actions à mener concernant les trois thématiques prioritaires qui ont fait l'objet d'une discussion dédiée lors de la conférence :

1. **Face aux risques de détournement des innovations financières à des fins de financement du terrorisme, et notamment des cryptoactifs**, les participants ont confirmé l'urgence de mettre en œuvre des cadres réglementaires sur la base des recommandations du GAFI, afin de permettre partout le développement de ces innovations à l'abri des mésusages criminels, et pour empêcher les terroristes d'exploiter à leur avantage les différents niveaux d'exigence qui peuvent exister d'une juridiction à l'autre. Les participants ont également appelé à ce que les enquêteurs puissent systématiquement accéder à toutes les informations relatives aux cryptoactifs dont ils ont besoin dans leur action antiterroriste, y compris en partenariat avec le secteur privé, et à continuer de documenter les vulnérabilités créées par certaines des technologies les plus exposées aux risques de financement du terrorisme.
2. La conférence a en outre permis d'échanger sur les **interactions constatées et potentielles entre le financement du terrorisme et la criminalité organisée**, notamment dans le cadre de stratégies opportunistes de groupes criminels et terroristes de différentes natures. Des pistes d'actions ont été évoquées, à la fois dans le renforcement et la coordination des autorités compétentes sur le plan national, et dans le rehaussement du niveau de coopération internationale.
3. Enfin, le **rôle prépondérant de l'emprise territoriale dans le financement des organisations terroristes a fait l'objet d'échanges approfondis**. Les participants ont notamment souligné la dépendance financière croissante d'Al-Qaïda et de l'Etat islamique à certaines de leurs filiales régionales s'appuyant sur l'exploitation des populations, des ressources naturelles et du patrimoine culturel des territoires. En lien avec ce dernier thème, le format « *No Money For Terror* » a, pour la première fois, abordé les défis de la réinclusion financière des territoires qui ont été confrontés à une emprise terroriste territoriale. Cette question est en effet centrale à la fois dans le processus de relèvement, de reconstruction et de stabilisation des territoires, mais aussi dans la prévention de futurs flux. Face à ces défis, les participants sont convenus d'aider à la montée en puissance des dispositifs nationaux de lutte contre la criminalité financière notamment grâce à l'assistance technique apportée par la communauté internationale, afin d'avancer vers le rétablissement des canaux financiers sûrs.

Ces orientations feront l'objet d'un suivi et d'une déclinaison au sein des enceintes internationales compétentes, en particulier le Groupe d'action financière (GAFI), organisation centrale en matière de lutte contre le financement du terrorisme.

[Consulter la déclaration conjointe](#)

Contacts presse :

Cabinet de Roland Lescure : 01 53 18 41 20 – presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Direction générale du Trésor : 01 44 87 73 24 – presse@dgtresor.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy : 01 53 18 33 80 – presse.bercy@finances.gouv.fr